



DIOCESE DE FREJUS-TOULON
—
CHANCELLERIE

FORMATION POUR NOTAIRE PAROISSIAL

Le vendredi 12 avril 2024 de 14h à 17h

dans les locaux de l'Évêché du Diocèse de Fréjus-Toulon
au 68 impasse de Beaulieu – 83100 TOULON

Afin de vous aider dans l'accomplissement de vos tâches, la Chancellerie du Diocèse de Fréjus-Toulon **propose aux paroisses de l'aire toulonnaise une formation gratuite**, dans les locaux de l'Évêché.

Nous aborderons toutes les tâches liées aux actes de catholicité et répondrons avec plaisir à vos questions.

Si vous le souhaitez, vous pouvez formuler en amont vos questions et nous les faire parvenir sur l'adresse mail indiquée ci-dessous.

Uniquement sur inscription

Merci de vous inscrire par mail sur chancellerie@diocese-frejus-toulon.com
ou par téléphone au 04 94 27 92 60.

CHANCELLERIE DE L'ÉVÊCHE

68, impasse de Beaulieu, CS 30518, 83041 Toulon cedex 9, France
04 94 27 92 67 / chancellerie@diocese-frejus-toulon.com

www.chancellerie.frejustoulon.fr